

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme

Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M.

Sébastien ZAEGEL. membres.

Procuration(s): M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT

Excusé(s): Mme JUNG Martine

Absent(s): M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur : M. Etienne BURGER

CP/2020/279 00000 - Administration générale M710_2020_09_15_279 Proposition de diverses opérations d'aliénations foncières

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président

- décide de la cession de la parcelle sise à Soultz les Bains et cadastrée sous-section 11 n° B/161 de 3,12 ares au prix de 505,44 € au profit du riverain et les parcelles cadastrées sous-section 11 n° A/161 n° C/161 représentant une surface totale de 4,32 ares à l'euro symbolique sans versement de prix au profit de la commune de Soultz les Bains ;
- décide de la cession des parcelles sises à Dangolsheim et cadastrées sous-section AC n° B/26 et D/26 représentant une surface totale de 2,79 ares au prix de 451,98 € au profit du riverain et les parcelles cadastrées sous-section AC n° A/26 et C/26 représentant une surface totale de 8,09 ares à l'euro symbolique sans versement de prix au profit de la commune de Dangolsheim ;
- décide que les actes seront passés en la forme administrative conformément aux dispositions de l'article L1311-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- décide de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme signataire afférent à ces transactions, le Président du Conseil Départemental étant authentificateur.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés: 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	42
Vote(s) contre:	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-

lmc1139081-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20